

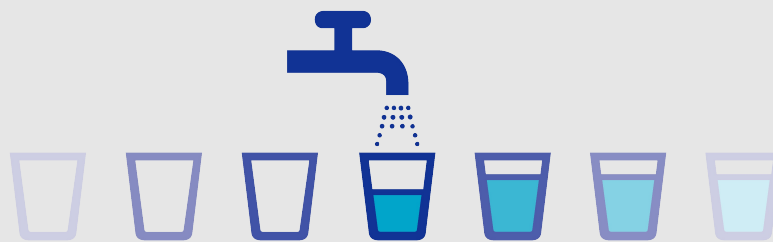
Rapport annuel

Commune de AIGUILLON

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2009
présenté conformément à l'article L.22245 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2009

Sommaire

<u>CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....</u>	<u>3</u>
ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE.....	3
ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....	3
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	3
PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
RESSOURCES EN EAU.....	4
NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	5
LONGUEUR DU RÉSEAU.....	5
<u>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....</u>	<u>6</u>
FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....	6
PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	6
LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION.....	7
RECETTES D'EXPLOITATION.....	8
<u>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE</u>	<u>9</u>
QUALITÉ DE L'EAU.....	9
PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU.....	9
PERFORMANCE DU RÉSEAU.....	10
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE.....	11
RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX.....	11
<u>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE.....</u>	<u>12</u>
TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE.....	12
ÉTAT DE LA DETTE.....	12
<u>ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE.....</u>	<u>13</u>
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ.....	13

■ Caractérisation technique du service

de l'eau potable

○ **ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE**

La commune exerce la compétence de production et de distribution d'eau potable.

La commune adhère également au syndicat :
 S.U. SUD DU LOT pour la compétence eau potable (abords)

○ **ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE**

4 502 habitants

○ **CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE**

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA EAU en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2008. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2019.

○ **PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE**

Les prestations confiées à la société VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques

La commune prend en charge :

Renouvellement	des canalisations, du forage, des ouvrages de traitement, du génie civil
-----------------------	--

○ RESSOURCES EN EAU

▪ Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2008 [m³]	Prélèvement 2009 [m³]	Variation 2008/2009
Forage de Brot-Clairac (CLAIRAC) Prélèvement en nappe souterraine	2 600	223 930	243 854	+8.90 %
Total des prélèvements [m³]		223 930	243 854	+8.90 %

Le volume prélevé est en augmentation de 2008 à 2009, suite à la baisse constatée depuis 2006 (328 775 m³ prélevés).

▪ Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2008 [m³]	Production 2009 [m³]	Variation 2008/2009
Usine de Brot-Clairac (forage et station de traitement-déferri-sation) CLAIRAC	2 600	221 379	241 458	+9 %
Total produit [m³]		221 379	241 458	+9 %

Le volume produit est en augmentation de 9 % de 2008 à 2009.

○ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2008	2009	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	1 643	1 666	+1.4 %
Nombre d'abonnements non domestiques (municipaux, industriels, agricoles...)	62	63	
Nombre total d'abonnements	1 705	1 729	+1.4 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

Les clients municipaux ou « gros consommateurs » sont les suivants :

Volume consommé par les principaux abonnés (m³)	2008	2009	Variation 2008/2009
Gendarmerie Aiguillon 47	527	498	- 5,5 %
Maison Retraite Aiguillon	10 185	9 558	- 6,2 %
Piscine	12 586	12 341	- 2 %
Stade 1	6 608	6 103	- 7,6 %
Stade 2	5 929	3 833	- 35,4 %

○ **VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS**

Volumes [m ³]	2008	2009	Variation
Volume produit	221 379	241 458	+9.07 %
Volume importé	0	0	/
Volume exporté	- 16 995	- 17 411	+2.45 %
Volume mis en distribution	204 384	224 047	+9.62 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	157 793	144 819	-8.2 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	47 625	43 365	- 6 %
Volume total vendu aux abonnés	205 418	188 184	-8.4 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 87 m³ par an. Elle était de 96 m³ en 2008.

▪ *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2008 [m ³]	Exporté en 2009 [m ³]
NICOLE	16 995	16 825
SIAEP CLAIRAC CASTELMORON	0	586
Volume total exporté	16 995	17 411

○ **LONGUEUR DU RÉSEAU**

Linéaire du réseau (km)	2008	2009	Variation%
Canalisations	45,4	45,4	/
Branchements	17,8	17,8	/
Total réseau de distribution (km)	63,2	63,2	/

■ Tarification et recettes du service

de l'eau potable

○ **FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR**

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
30/11/2007	Fixation de la tarification de la part communale à compter du 01/01/2008

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA EAU sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

○ **PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE**

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

■ *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.
Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2009	1 ^{er} jan 2010
Redevance de pollution domestique	0.1950	0.2230

○ **LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution**

▪ *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2009	1 ^{er} jan 2010	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	37.36	37.32	-0.11 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0.6850	0.6840	-0.15 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	0.00	0.00	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0.24	0.24	0.00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0.0647	0.06	-7.26 %
	Redevance de pollution domestique TVA	0.195 5.5 %	0.223 5.5 %	+14.36 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

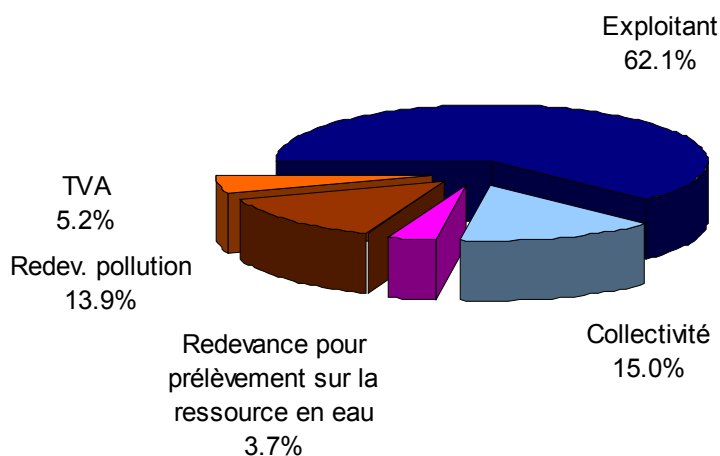
▪ *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1 ^{er} jan 2009	1 ^{er} jan 2010	Variation
Exploitant	119.56	119.40	-0.13 %
Collectivité	28.80	28.80	0.00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	7.76	7.20	-7.22 %
Redevance de pollution domestique TVA	23.40	26.76	+14.36 %
Total [€ TTC]	189.39	192.18	+1.47 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-0.11 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1.60 €/m³



○

RECETTES D'EXPLOITATION

▪ Recettes de la collectivité

	2008	2009	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	46 026.00 €	49 599.00 €	+7.76 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 72.28 €	- 71.37 €	+1.26 %
Total recettes de vente d'eau	45 953.72 €	49 527.63 €	+7.78 %

▪ Recettes de l'exploitant

	2008	2009	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	187 158.00 €	197 985.00 €	+5.78 %
dont abonnements	61 361.27 €	64 111.43 €	+4.48 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 261.44 €	- 205.92 €	+21.24 %
Total recettes de vente d'eau	186 896.56 €	197 779.08 €	+5.82 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

○ QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	11	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	4	0	100 %	

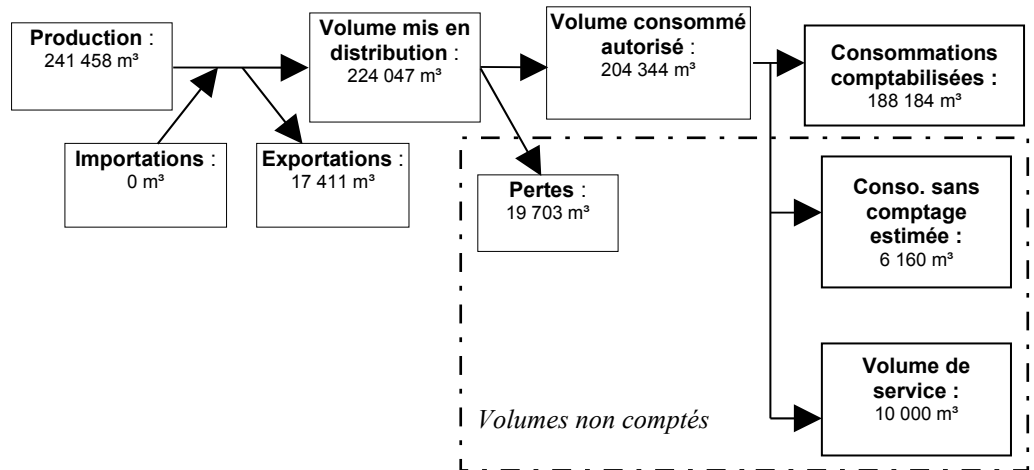
○ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
80 %

La valeur de 80 % correspond à un état d'avancement quasiment finalisé pour la démarche de protection de la ressource (périmètres de protection) : arrêté préfectoral mis en œuvre.

PERFORMANCE DU RÉSEAU



Les consommations sans comptage (en particulier défenses incendie) sont évaluées à 6 160 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 10 000 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2006	2007	2008	2009
Rendement du réseau de distribution [%]	69.4 %	78.2 %	97.5 %	91.5 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2006	2007	2008	2009
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	7.1	4.6	1.3	2.2

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2006	2007	2008	2009
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	6.1	3.7	0.3	1.2

○ **INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE**

La qualité des informations disponibles sur le réseau et la planification du renouvellement sont des facteurs clé pour une politique patrimoniale efficace et pérenne.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux mesure l'avancement de cette démarche.

	2009
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [%]	40 %

La valeur de 40 % indique que la collectivité dispose d'informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériaux).

La démarche reste à poursuivre par :

- la connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations,
- la localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation ...) et des servitudes,
- la localisation et l'identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement),
- l'existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).

○ **RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX**

Le tableau suivant détaille le calcul du taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable égal à la moyenne sur 5 ans du linéaire renouvelé total (par le délégataire et par la collectivité) rapporté à la longueur totale du réseau.

	2006	2007	2008	2009
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable [%]	0.17 %	0	0	Pas de données
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) [ml]	44 824	45 364	45 364	45 364
Longueur renouvelée totale [ml]	75	0	0	Pas de données

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements

de l'eau potable

○ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

○ *Renouvellement du délégataire*

Objet des travaux	Montant de travaux
BRANCHEMENT : Renouvellement de 3 branchements (longueur 35 ml)	
RESEAU : Réparation d'une fuite sur canalisations et de 12 fuites sur branchements	
FORAGE DE BROT : - Remplacement ventilateur du démarreur du forage - Remplacement de la carte ASI de la vanne d'eau traitée	
SURPRESSEUR LASCOMBES : remplacement du câble d'alimentation électrique	
Château d'eau JULES FERRY : Renouvellement au niveau du regard débitmètre de sectorisation	

○ *Branchements en plomb*

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2008	2009
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0

○ **ETAT DE LA DETTE**

A compléter par la collectivité.

■ Actions de solidarité et de coopération

dans le domaine de l'eau

- **AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ**

	2008	2009
montants des abandons de créance	278.94 €	392.00 €